

Bill C-96, An Act to amend the Financial Administration Act.—Chapter No. 170;

Bill C-171, An Act to amend the Garnishment, Attachment and Pension Diversion Act.—Chapter No. 171; and

Bill C-170, An Act to authorize investment in and the provision of financial assistance to the Atlantic Fisheries for the purpose of restructuring fishery enterprises.—Chapter No. 172.

Mr. Deputy Speaker addressed His Excellency the Governor General as follows:

MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY:

“The Commons of Canada have voted Supplies required to enable the Government to defray certain expenses of the public service.

“In the name of the Commons I present to Your Excellency the following Bill:

‘An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the Government of Canada for the financial year ending the 31st March, 1984.’

“To which Bill I humbly request Your Excellency’s Assent.”

Whereupon, the Clerk of the Senate, by Command of His Excellency the Governor General, did say:

“In Her Majesty’s name, His Excellency the Governor General thanks Her Loyal Subjects, accepts their benevolence, and assents to this Bill.”

Bill C-173, Appropriation Act No. 3, 1983-84.—Chapter No. 173.

After which, His Excellency the Governor General was pleased to close the First Session of the Thirty-Second Parliament with the following speech:

*Honourable Members of the Senate:*

*Members of the House of Commons:*

I have the honour today of closing the longest and most productive session in the history of the Canadian Parliament. During the three and a half year period in which you have been sitting more than 200 pieces of legislation have been introduced and over 150 of these have been proclaimed into law.

This session has been remarkable not only for the number of bills passed, but for the magnitude of their impact. The Government recognized that those who wait for unanimity never act, and that those who do not act are engulfed by the wave of events of a rapidly changing world. Accordingly, the Government launched a series of bold initiatives, any one of which would have been sufficient to make this session of Parliament an exceptional one. Four in particular have transformed Canada.

Following the Quebec referendum, the Government initiated the process of federal renewal which it promised would ensue from a rejection of sovereignty association, patriating the Canadian Constitution with an amending formula and an entrenched Charter of Rights and Freedoms. A National

Projet de loi C-96, Loi modifiant la Loi sur l’administration financière.—Chapitre n° 170;

Projet de loi C-171, Loi modifiant la Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions.—Chapitre n° 171; et

Projet loi C-170, Loi visant la restructuration d’entreprises grâce au concours financier apporté au secteur des pêches de l’Atlantique.—Chapitre n° 172.

Monsieur le vice-président s’est adressé à Son Excellence le gouverneur général en ces termes:

QU’IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

«Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le projet de loi suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d’argent pour le gouvernement du Canada pendant l’année financière se terminant le 31 mars 1984;

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.»

Sur ce, le greffier du Sénat, d’ordre de Son Excellence le gouverneur général, s’est exprimé ainsi:

«Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce projet de loi.»

Projet de loi C-173, Loi n° 3 de 1983-84 portant affectation de crédits.—Chapitre n° 173.

Après quoi, il plaît à Son Excellence le gouverneur général de clore la première session du trente-deuxième Parlement par le discours suivant:

*Honorables sénateurs et sénatrices,*

*Mesdames et messieurs les députés,*

J’ai l’honneur de clôturer aujourd’hui la session la plus longue et la plus fructueuse de l’histoire du Parlement canadien. Au cours des trois années et demie pendant lesquelles vous avez siégé, plus de 200 mesures législatives ont été présentées et, sur ce nombre, 150 ont été proclamées en vigueur.

Cette session s’est distinguée non seulement par le nombre de projets de loi qui ont été adoptés, mais aussi par l’ampleur de leurs effets. Le présent gouvernement a reconnu qu’attendre l’unanimité pour agir, c’est se condamner à ne rien faire et se retrouver vite dépassé par les événements dans notre monde en rapide évolution. Il a donc mis en train un ensemble d’initiatives courageuses dont chacune individuellement aurait suffi à rendre cette session exceptionnelle. Quatre d’entre elles, en particulier, ont transformé le Canada.

Après le référendum tenu au Québec, le gouvernement a engagé le processus de renouvellement de la fédération canadienne qu’il avait promis d’entreprendre si l’idée de souveraineté-association était rejetée. Il a donc rapatrié la Constitution canadienne en l’assortissant d’une formule de modification et